

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Pratique vétérinaire équine

Revue d'enseignement post-universitaire et de formation permanente, *Pratique vétérinaire équine* accueille et publie des textes originaux. Les auteurs qui auraient déjà publié sur un même sujet, ou qui sont sur le point de le faire, doivent le préciser dans le mail d'accompagnement en indiquant les références de ces articles.

Dès sa réception, chaque article est lu par un ou plusieurs membres du comité de rédaction qui peuvent demander des précisions ou suggérer des modifications. Il est ensuite soumis au comité de lecture et/ou à des lecteurs arbitres (référés). La rédaction se réserve le droit, par la suite, d'accepter ou de refuser un article, de choisir la rubrique et de programmer sa date de parution. Les différents avis font l'objet d'une note de synthèse adressée à l'auteur. Des précisions et des modifications peuvent à nouveau être demandées. Tout article accepté pour publication avec corrections doit être corrigé pour tenir compte des avis des lecteurs rapportés dans la note de synthèse. Lorsque l'auteur n'est pas en accord avec les remarques apportées par les relecteurs, ses affirmations doivent être argumentées. L'article modifié est de nouveau soumis au comité de rédaction et/ou aux relecteurs qui ont expressément demandé à revoir les corrections. Cette démarche garantit la qualité et la pertinence de l'information dispensée.

Déclaration de consentement éclairé

Les patients ont le droit à la vie privée, qui ne doit pas être atteinte sans leur consentement éclairé. De la même façon, les informations d'identification de l'animal et de ses propriétaires – y compris leurs noms, leurs initiales ou leur numéro de dossier à la clinique – ne doivent pas être publiées dans les

descriptions écrites, les légendes des photographies, sauf si elles sont essentielles à des fins scientifiques et que le propriétaire donne un consentement éclairé écrit pour publication. Il convient également de respecter le droit à l'image des propriétaires. De plus, les auteurs doivent identifier les personnes qui leur ont fourni une aide à la rédaction et divulguer la source de financement de cette aide, si nécessaire.

Présentation du manuscrit

Le manuscrit doit nous être transmis dans un document Word. L'e-mail d'accompagnement comporte les coordonnées exactes de l'auteur (nom et prénom, adresses professionnelle et personnelle, téléphone, fax, e-mail). Le texte est écrit en français. La présentation du manuscrit est la suivante : résumé et mots clés en français, déclaration de conflit d'intérêts et, si nécessaire (études), déclaration de respect du bien-être animal. Suit l'article proprement dit, avec impérativement une introduction et une conclusion, des références bibliographiques (30 au maximum) et les légendes des illustrations. Les figures, les tableaux, les photos (au format original) et les dessins doivent être transmis dans des fichiers à part pour ne pas surcharger le document Word. Lorsque les images sont de taille trop importante, elles peuvent être transmises sur un serveur Internet, de type WeTransfer ou Dropbox. Les articles incomplets ne peuvent pas être envoyés en comité de lecture.

Titre et nom des auteurs

Le titre, les nom et prénom de tous les auteurs et coauteurs, ainsi que leur adresse professionnelle exacte, doivent être mentionnés au début de l'article. L'indication des éventuels diplômes acquis n'est pas demandée.

Résumé et mots clés

En français, le résumé expose les points essentiels de l'article de façon claire et concise. Il ne peut excéder 700 caractères, espaces compris. Trois à cinq mots clés sont mentionnés, avec impérativement l'espèce et la discipline.

Éléments à retenir

Trois à quatre éléments majeurs de l'article sont formulés. Il convient de rester concis et d'éviter les grandes explications.

Conflit d'intérêts

Pratique vétérinaire équine suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Un conflit d'intérêts existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations, qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien de l'animal, intégrité de la recherche, etc.), les principaux conflits d'intérêts étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles et les relations familiales. Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme

ENCADRÉ 1 : RÈGLES GÉNÉRALES DE RÉDACTION D'UN CAS CLINIQUE

♦ La publication d'un cas clinique permet à son auteur de partager avec les lecteurs son expérience d'une affection originale ou au contraire fréquente, de présenter un traitement innovant ou une technique chirurgicale. Une démarche clinique ou un traitement non conventionnels ne sont pas un frein à la publication d'un cas clinique, mais ils doivent alors être justifiés et critiqués dans la discussion.

♦ Le cas clinique possède un rôle pédagogique et sa présentation doit respecter certaines règles. La première partie du manuscrit présente

les éléments factuels du cas clinique décrit selon le schéma classique :

- motif de consultation/ commémoratifs/anamnèse ;
- examen clinique (à distance/rapproché, statique/dynamique) ;
- examens spécifiques (neurologique, oculaire, orthopédique, etc.) ;
- bilan clinique ;
- hypothèses diagnostiques et diagnostic différentiel ;
- examens complémentaires ;
- diagnostic et pronostic ;
- traitement ;
- suivi et complications éventuelles.

Elle est donc exempte d'éléments de discussion, qui sont abordés dans la deuxième partie du manuscrit. Celle-ci ne doit pas être une synthèse bibliographique du sujet abordé dans le cas clinique, mais une discussion ciblée sur le cas décrit, étayée par les données bibliographiques. Elle est également l'occasion de revenir sur certains points de la démarche clinique ou du traitement qui sortent de l'ordinaire ou ne suivent pas les données actuelles de la science et d'avoir un regard critique *a posteriori*.

ayant un potentiel de conflit d'intérêts avec le texte publié.

1. Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêts en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit :

Conflit d'intérêts : aucun.

2. Au cas où il existe un ou plusieurs conflits d'intérêts avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit, avant les références bibliographiques, et ce, conformément à cette présentation :

Les initiales du ou des auteurs concernés et le nom de l'entreprise lorsqu'il est associé. Exemples de mention de conflits, à faire figurer à la fin du texte, sous les remerciements (le cas échéant), avec les initiales de chaque auteur : C.R., E.L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A. ; E.L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise, autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS ; J.-J.E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL ; P.L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co ; F.W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated ; M.D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC ; C.G.

Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son ; M.S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable Aphelion ; M.F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus ; A.D. Aucun conflit d'intérêts.

3. Au cas où aucun conflit d'intérêts en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur ou les coauteurs, la mention suivante sera publiée dans l'article :

Conflit d'intérêts : les auteurs n'ont pas transmis de conflits d'intérêts.

Respect du bien-être animal

Pour les études réalisées chez l'animal, les recommandations de l'hôpital, du Conseil national de la recherche ou de toute autre législation sur les soins et l'utilisation des animaux de laboratoire doivent être respectées.

Longueur de l'article

La longueur des articles s'entend tout inclus (encadrés, tableaux, figures, résumé, éléments à retenir et références bibliographiques compris). Selon le type d'article, une longueur moyenne est prévue.

Un article de synthèse ou une conduite à tenir comprend entre 20 000 et 25 000 caractères, espaces

compris, ce qui donne un article de quatre à six pages avec illustrations. Un cas clinique ou une étude comprend environ 15 000 caractères, espaces compris, un ou deux encadrés, cinq à dix photos, radios et/ou dessins, deux ou trois tableaux, ce qui donne quatre pages publiées (**encadré 1**).

Une fiche pratique/technique comprend entre 10 000 et 15 000 caractères, espaces compris, ce qui donne un article de deux à quatre pages avec illustrations.

Encadrés et tableaux

Des encadrés exposant des éléments majeurs ou, au contraire, des détails ou des techniques sont bienvenus. Pourvus d'un titre, ils peuvent être lus indépendamment de l'article, mais ne doivent pas interrompre le texte général. Placés à la fin du manuscrit dans la présentation Word, ces encadrés (3 000 caractères, espaces compris, au maximum) sont indiqués, numérotés et référencés dans le texte en fin de phrase. Les tableaux doivent être synoptiques lorsqu'ils ne présentent pas de résultats originaux. Ils doivent être légendés, compréhensibles sans que le lecteur ait à retourner au texte. Présentés sur des pages à part, ils sont numérotés de 1 à x. Leur titre est placé en haut. Toute abréviation utilisée est définie en légende au bas du tableau. Tout tableau est aussi appelé dans le texte en fin de phrase.

ENCADRÉ 2 : RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Pour un article

◆ Les noms de tous les auteurs suivis chacun des initiales de leurs prénoms, suivies d'une virgule ; le dernier nom est suivi d'un point, sans espace ni point entre les initiales. Au-delà de trois, il peut être mentionné à la suite du nom et des initiales du prénom du troisième auteur : "et coll."

◆ Le titre de l'article dans sa langue d'origine, s'il s'agit du français, de l'anglais, de l'allemand, de l'italien ou de l'espagnol (pour les autres langues, mettre la traduction en français ou en anglais et, entre parenthèses, la langue concernée).

◆ Le nom de la revue : les titres des périodiques doivent être abrégés selon les normes de Biosis (Biosciences Information Service). Faire suivre les abréviations d'un point. Lorsque la revue n'est pas indexée, donner le nom de la revue sans abréviation.

◆ L'année de parution, le numéro du volume ou du tome (éventuellement, entre parenthèses, le numéro du périodique) suivi de deux points.

◆ La première page de l'article est séparée par un tiret de la dernière page, un point termine la référence (sans espace avant ou après les signes de ponctuation du groupe numérique de référence, exemple : 1997;56:512-524).

Exemple : 1. Besson JM, Chaouch A, Chitour D. Voies, relais et centres d'intégration des messages nociceptifs. Rec. Med. Vét. 1986;162:1277-1296.

Pour un ouvrage

◆ Le nom des auteurs suivi pour chacun des initiales de leurs prénoms et suivies d'une virgule (sans espace ni point entre les initiales) ; le dernier nom est suivi d'un point.

◆ Le titre complet de l'ouvrage.

◆ Le numéro de l'édition (à partir de la seconde), le volume (s'il en existe plusieurs), l'éditeur, la ville de la maison d'édition, l'année de parution.

◆ Le nombre de pages ou les pages exactes à consulter.

Exemple : Ruckebusch Y, Phaneuf LP, Dunlop R. Physiology of small and large animals. BC Decker Inc., Philadelphia. 1991:672p.

Pour un chapitre d'ouvrage

◆ Les noms de tous les auteurs suivis chacun des initiales de leurs prénoms suivies d'une virgule ; le dernier nom est suivi d'un point.

◆ Le titre du chapitre suivi d'un point et la mention "Dans :." ou "In:." (lorsque l'ouvrage est en anglais), suivie de deux points et le titre de l'ouvrage transcrit en entier suivi d'un point dans sa langue d'origine.

◆ Le numéro de l'édition, le volume (s'il en existe plusieurs), le nom de l'éditeur, la ville, l'année de parution, la première et la dernière page du chapitre.

Exemple : 2. Bennett Hawthorne T. Neonatal hyperbilirubinaemia. In: Equine Clinical Neonatology. Eds. Koterba AM, Drummond WH and Kosh PC. Lea & Febiger, Philadelphia. 1990:589-601.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont indispensables. Elles doivent permettre :

- à l'auteur d'étayer ses propos ou d'introduire des éléments de discussion et/ou d'approfondir certains aspects ;
 - au lecteur de trouver des informations complémentaires.
- Ces références doivent, dans la mesure du possible, être récentes et facilement consultables par les lecteurs (les cours dispensés dans les ENV et les proceedings de conférence ne conviennent pas). Les auteurs doivent être en mesure de fournir les copies des publications référencées sur demande du comité de lecture. Toutefois, elles ne dépasseront pas le nombre de 30. Le cas échéant, une partie sera publiée sur notre site Internet.

Dans le texte, les références sont rappelées par leur numéro d'ordre entre crochets : [1],

[1, 3, 7] correspondant à la liste des références données en fin d'article. La liste des références est organisée par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné. Si un nom d'auteur est suivi par des noms de coauteurs, l'ordre est le suivant : articles de l'auteur seul classés par ordre chronologique, articles du même auteur avec un coauteur classés par ordre chronologique, articles de l'auteur avec deux coauteurs ou plus classés par ordre chronologique. Toutes les références de la liste doivent correspondre à des références citées dans le texte et *vice versa*. Les références sont mentionnées selon les normes internationales de la Convention dite de Vancouver (**encadré 2**).

Nomenclature

Seuls les noms des principes actifs sont utilisés. Les doses, les fréquences

et les voies d'administration sont précisées. Les noms commerciaux peuvent éventuellement être cités entre parenthèses dans le texte, les noms de marque, ainsi que les références des fabricants signalés en note. En cas d'utilisation de spécialités humaines, le préciser en note.

Abréviations

Les unités et les abréviations sont conformes au système unitaire international. Il convient d'éviter toute autre abréviation. Toutefois, si cela est vraiment nécessaire, il est indispensable de définir l'abréviation en toutes lettres au début de l'article. Exemple : coagulation intravasculaire disséminée (CIVD).

Expressions à proscrire

Les expressions "il y a", "on", "il faut" sont prosrites par notre charte éditoriale. Autant que possible, il convient de formuler les phrases de façon à ne pas les employer.

Iconographie

Autorisations

La reproduction de documents déjà publiés doit être accompagnée de l'autorisation du possesseur du crédit. Il est nécessaire d'en faire la demande auprès de la maison d'édition et/ou de l'auteur de la publication d'origine. Les auteurs doivent obtenir la permission de reproduire des illustrations ou des extraits provenant d'autres sources (y compris Internet, qui n'est pas une source libre de droits). L'autorisation doit être obtenue pour la publication imprimée et la publication en ligne à perpétuité. L'original signé de chaque formulaire d'autorisation doit être fourni lors de l'acceptation. Tous les crédits nécessaires et les remerciements doivent être inclus dans les légendes des figures. Si les autorisations suffisantes ne sont pas reçues pour un article, la publication sera retardée jusqu'à ce qu'elles le soient.

Dessins et schémas

Les dessins et les schémas sont essentiels pour faciliter la compréhension du texte. Ils sont présentés dans des fichiers séparés. Ils doivent être clairs et d'une lecture facile. Ils sont numérotés de figure 1 à x et référencés dans l'article. Ils possèdent chacun une légende détaillée. S'ils sont tirés d'un ouvrage, il convient d'indiquer précisément la source. Tous les dessins et les schémas qui paraissent dans *Pratique vétérinaire équine* sont redessinés par un dessinateur scientifique. Pour les histogrammes et les courbes, il est indispensable de fournir les données initiales (dans un format Excel, par exemple). Dessins et figures sont appelés dans le texte entre

parenthèses et sans majuscule, en fin de phrase : (figure 1), (tableau 1, figure 4), etc.

Photos

Les photos (comprenant aussi radios, échos, etc.) sont reçues préférentiellement en format numérisé (TIFF, JPEG ou EPS) et leur résolution doit impérativement être supérieure à 300 dpi pour une taille d'image d'au minimum 7 cm de large. Chaque cliché est orienté, numéroté et porte le nom de son auteur. Si un recadrage ou des annotations sont souhaités, l'auteur l'indique grâce à un schéma à côté de chaque cliché. Les illustrations sont appelées dans le texte, entre parenthèses et sans majuscule, en fin de phrase.

Exemples : (photo 1), (photos 1a et 1b), (photos 1 à 3). *Pratique vétérinaire équine* se réserve le droit de choisir les clichés selon leur qualité et leur intérêt, le type de reproduction noir et blanc ou couleur, le meilleur positionnement dans la maquette et leur format.

Renvoi des illustrations

Toutes les illustrations sont soigneusement classées. Toutefois, *Pratique vétérinaire équine* décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages sur des originaux. Les diapositives et les radiographies non numérisées sont restituées après parution de l'article auquel elles se réfèrent.

Mise en valeur du texte

Pratique vétérinaire équine se réserve le droit, selon les suggestions du comité de lecture, de faire suivre l'article d'autres textes indépendants permettant d'en compléter l'intérêt. *Pratique vétérinaire équine* n'est pas

responsable des opinions émises par les auteurs des articles.

Des corrections de style sont effectuées selon les règles de notre charte journalistique.

Droits d'auteur

Tous les articles de *Pratique vétérinaire équine* font l'objet d'un contrat d'édition entre l'auteur (le premier, lorsqu'ils sont plusieurs) et la revue. Il est envoyé au premier auteur à la parution de l'article et doit être signé dans les plus brefs délais.

Tirés à part

Un fichier au format pdf définitif de l'article est envoyé gracieusement au premier auteur. Il est réservé uniquement à l'archivage personnel. Merci de prendre contact avec la rédaction pour tout autre usage.

Envoi du manuscrit

Tous les manuscrits (texte, encadrés, photos, dessins, tableaux, radiographies) doivent être envoyés par mail à la rédaction de *Pratique vétérinaire équine* : redaction-pve@lepointveterinaire.fr ou margherita.manfrin@lepointveterinaire.fr. Un accusé de réception est adressé à l'auteur dans les plus brefs délais. Si les fichiers dépassent 4 à 5 Mo, ils ne peuvent passer par e-mail et doivent être transmis par WeTransfer ou Dropbox, par exemple. Vous pouvez transmettre tout courrier éventuel à l'adresse suivante : Immeuble Avant-Seine 11-15, quai de Dion-Bouton 92800 Puteaux Pour toute demande de renseignements, vous pouvez nous contacter au 01 76 21 92 33 (Margherita Manfrin).